



PRÉFET DES LANDES

Version 1 – 31/03/2014

Avertissement :

Dans le cadre de l'expérimentation du certificat de projet, ce dossier type respecte le décret n°2014-358 du 20 mars 2014. Il sera enrichi au fur et à mesure de la mise en œuvre du dispositif afin d'optimiser l'instruction des demandes.

Dossier de demande de certificat de projet

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Identité du demandeur	
Personne physique	
NOM :	Prénom :
Adresse postale :	
Tel :	
Adresse électronique :	
Personne morale	
Dénomination ou raison sociale :	
RCS / SIRET _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Nom, prénom, qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale :	
Adresse postale :	
Tel :	
Adresse électronique :	
Le cas échéant personne à contacter (suivi du projet) :	
Tel :	
Adresse électronique :	
2. Description du projet	
Intitulé du projet :	
Nature du projet, objectifs, étapes prévues pour sa réalisation, fonctionnement en phase exploitation :	

Précisez notamment :

- le volume financier du projet et les créations/préservations d'emplois
 - si il s'agit d'une nouvelle construction ou d'une extension d'un projet existant
 - si ce projet s'inscrit dans un programme de travaux plus vaste (ex : installation d'une entreprise prévue en parallèle de la création d'une zone d'activité commerciale avec adaptation de voirie, ...)
 - les activités prévues, notamment si le projet prévoit la réalisation de surfaces commerciales
 - si il s'agit d'un établissement recevant du public, notamment établissement de santé
 - l'emprise totale du projet, la surface de plancher
 - si le projet nécessite un défrichement (surface)
 - la surface imperméabilisée et le bassin versant concerné
 - si le projet nécessite affouillement ou exhaussement du sol
 - si le projet nécessite des travaux de démolition (nature, surface, hauteur, ...)
 - pour un établissement à but touristique : capacité d'accueil (emplacements, habitations, chambres, ...)
 - en cas de construction annexe d'un parking : nombre de places de stationnement et modalités prévues
 - pour une installation industrielle : les produits chimiques utilisés, les process, ...
 - pour un élevage : les effectifs concernés, la gestion des effluents, ...
 - les délais de réalisation envisagés
- ...

3. Localisation du projet

Adresse postale du projet :

Coordonnées géographiques :

Long. ___° ___' ___" ___

Lat. ___° ___' ___" ___

N° de(s) parcelle(s) :

4. Caractéristiques de la zone d'implantation du projet

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Savez-vous si la commune d'implantation est dotée d'un document d'urbanisme ? Si oui, connaissez-vous la réglementation sur l'occupation des sols sur la zone du projet ?

Merci de décrire succinctement l'état initial de la zone d'implantation et de ses abords et décrire les effets potentiels de votre projet sur l'environnement, en fonction des informations en votre possession :

Avant projet	Après projet
<u>Milieus naturels, biodiversité</u> <i>(notamment présence potentielle d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées susceptibles d'être impactés par le projet?)</i>	<i>Impacts potentiels sur la faune, la flore, les continuités écologiques</i>
<u>Eau</u> (en qualité et en quantité) - cours d'eau à proximité, qualité des ressources en eau, ...	- gestion des eaux pluviales - gestion des eaux usées - drainage éventuel - prélèvement en eau - impacts sur les milieux aquatiques - impacts sur la sécurité publique
<u>Sols et sous-sol</u> - présence éventuelle de sols pollués ?	- utilisation de matériaux,
<u>Risques naturels</u> (inondation, retrait-gonflement argiles, feu de forêt, risque sismique, mouvement de terres, submersion, ...)	

<u>Risques industriels</u> (proximité sites industriels)	Nature de l'activité susceptible d'accentuer le risque industriel (ICPE)
<u>Gestion des déchets</u>	
<u>Qualité de l'air, odeurs</u>	
<u>Bruit, vibrations, émissions lumineuses</u>	
<u>Patrimoine architectural, archéologique et paysage</u>	
<u>Trafic routier</u>	
<u>Activités humaines</u> (agriculture, sylviculture, aménagements à proximité, habitations, ...)	
<u>Autres thématiques</u>	

5. Examen au cas par cas visant à déterminer la nécessité ou non d'une étude d'impact

Dans quelle(s) rubrique(s) du tableau annexé à l'art. R122-2 du code de l'environnement votre projet s'inscrit-il ?	<i>Ex : 51° (défrichement), 34° ZAC, ...</i>
Votre projet est-il soumis à examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (art. R 122-3 du code de l'environnement) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ne sais pas

Si oui :

- vous avez déjà transmis le formulaire d'examen au cas par cas à l'autorité compétente (préfet de région – DREAL / Mission Connaissance et Évaluation)
- vous souhaitez que la démarche soit effectuée dans le cadre du certificat de projet dans ce cas merci de remplir le formulaire Cerfa N°14734*02 et l'annexer à votre demande pour télécharger le formulaire: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Le-cas-par-cas-.html>

6. Demande de certificat d'urbanisme (art. R410-1 du code de l'urbanisme)

- vous avez déjà transmis une demande à l'autorité compétente
- vous souhaitez que la démarche soit effectuée dans le cadre du certificat de projet (joindre la demande)

7. Demande tendant à examiner si le projet est susceptible de donner lieu à des prescriptions de diagnostic archéologique (art. L.522-4 et R.523-12 du code du patrimoine)

- vous avez déjà transmis le dossier à l'autorité compétente (préfet de région - DRAC)
- vous souhaitez que la démarche soit effectuée dans le cadre du certificat de projet (joindre le dossier)

Pièces à fournir avec votre demande

- un plan de situation du projet au 1/25000 ou à défaut à une échelle comprise entre 1 /16000 et 1/64000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe), avec limites de propriété, voies d'accès
- un plan sur fond cadastral (www.cadastre.gouv.fr) des abords du projet (100 m minimum) échelle 1/2000, permettant de préciser les constructions et terrains avoisinants, les infrastructures, boisements, cours d'eau...
- un plan général du projet (plan de masse si disponible)
- si possible : des photos permettant de situer le projet dans son environnement proche / lointain
- toute autre pièce utile à l'examen de votre projet : si vous en disposez déjà : une évaluation des incidences du projet sur l'environnement, une évaluation des risques sanitaires, ..